

## Le système éducatif sacrifié

Perpétrées en l'espace de quelques semaines, plusieurs attaques convergentes et coordonnées font planer de très lourdes menaces sur le service public d'éducation : projet de budget 2007 de régression, projet de modification du décret de 1950, rapport de l'audit sur le collège et rapport de l'audit sur les lycées (**voir encadré ci-contre et en page 2**).

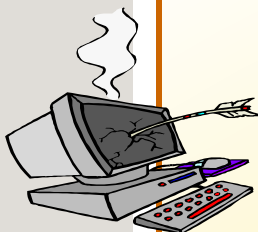
Ces attaques sont d'autant plus virulentes que les personnels ne se sont pas mobilisés le 28 septembre dernier, trop peu impliqués dans l'action syndicale.

**Le Gouvernement pousse donc son avantage** et cherche à savoir jusqu'où les enseignants sont prêts à subir sans réaction des aggravations de leurs conditions de travail.

La riposte du SNCL sera à la hauteur de l'attaque : mobilisation de l'opinion par **communiqué de presse du 20 octobre (voir en page 3)**, participation à une démarche intersyndicale, information et sensibilisation des personnels (SNCL-infos, bulletin national, site Internet).

**Mais les syndicats ne peuvent agir seuls.** Aujourd'hui nous risquons de payer le prix de ce manque d'**implication des personnels** et, si rien ne bouge, nous en paierons le prix fort.

René RABEYROLLES



## Graves menaces sur l'enseignement public

Vous trouverez ci-dessous les principales modifications proposées par les auteurs des rapports de **l'audit sur les collèges** ceux de **l'audit sur les lycées** ainsi que les points essentiels du projet de **modification du décret de 1950** fixant le **service des enseignants**, à l'exception des corps de PEGC.

**Un raccourci saisissant et édifiant !**



### Concernant les collèges:

- **Assouplissement et annualisation des grilles horaires** dès 2007 ; pas d'emploi du temps hebdomadaire figé.
- Remplacement des classes par **des «groupes»** (d'un effectif parfois plus lourd).
- En «langues vivantes», remplacement des classes par des **«niveaux de compétences»** et possibilité de **regrouper plusieurs niveaux**.
- **Réduction du nombre des redoublements** et limitation à 2 % par cycle.
- **Réduction du nombre d'heures d'enseignement** des grilles horaires communes (jusqu'à 20 %) afin de libérer du temps pour mettre en œuvre des «objectifs de progrès» et des expérimentations diverses.

**Cette désorganisation du collège permettrait au gouvernement d'économiser des milliers de postes.**

### Concernant les lycées:

- **Annualiser le temps de travail des élèves de seconde avec un plafond de 900 heures année**, avec pour conséquence la disparition de nombreuses options et des dédoublements systématiques des classes. Ces 900 heures concerneraient les heures d'enseignement et également les temps de préparation et d'approfondissement personnels.
- L'audit propose de financer le plan de rénovation des langues vivantes par **la suppression des groupes de moins de 15 élèves !**
- Rénover sans plus attendre **la filière technologique... pour économiser de 5 à 10 % de l'horaire actuel !**
- **Rendre effectives les 36 semaines légales** avec un baccalauréat qui s'achèverait fin juillet ! !
- **Davantage d'enseignants précaires** afin de donner plus de souplesse à l'organisation des enseignements.

Rien que des bonnes nouvelles, dont heureusement certaines sont déjà mort-nées, économie touristique oblige.

## Modifications du décret de 1950 :

- Officialisation et extension des **services partagés sur 3 établissements et sur plusieurs communes.**
- Officialisation de **l'enseignement dans plusieurs disciplines.**
- Possibilité **d'affecter les TZR dans une autre discipline** que celle de leur recrutement.
- **Majoration d'une heure** pour tout enseignant exerçant plus de 8 heures dans des groupes classe de moins de 20 élèves.
- **Suppression de décharges statutaires** (voir bulletin d'octobre, p. 10).



**Mobilisons-nous contre cette atteinte au service public et cette dégradation annoncée de nos conditions de travail .**

## **Contrôle en cours de formation au Bac STG**

Le **Conseil Supérieur de l'Éducation** a adopté deux projets de textes instaurant le **contrôle en cours de formation** pour l'évaluation des langues vivantes à l'oral du **baccalauréat** de la série **Sciences et Technologies de la Gestion**.

**Le premier projet** propose une évaluation portant sur quatre compétences en LV1 et LV2.

Pour la session 2007 du baccalauréat, seules trois d'entre elles seront évaluées : compréhension écrite, expression orale et expression écrite.

A compter de la session de 2008, la compréhension orale s'ajoutera aux trois compétences précédentes.



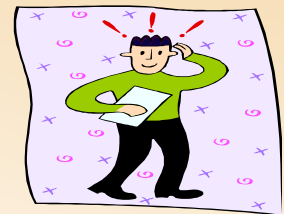
**Le second projet** établit la liste des langues qui feront l'objet d'une évaluation de l'expression orale pour la session 2007 du baccalauréat STG.

Le contrôle continu, en quelque sorte ?

## **Tabac**

La mission d'information de l'Assemblée Nationale sur l'interdiction du tabac dans les lieux publics, présidée par Claude Evin, clarifie les règles d'usage du tabac dans tous les établissements d'enseignement scolaire et supérieur.

Elle propose que « le tabac soit totalement interdit dans l'enceinte (y compris les lieux ouverts) des écoles, des collèges et des lycées et sans possibilité d'y aménager des pièces pour fumeurs ».



Les nouvelles dispositions renforçant l'interdiction de fumer dans les lieux de travail et les lieux réservés à un usage collectif devraient être mises en place le 1er février 2007.

## **CPE**

Après la suppression drastique du nombre de postes mis au concours en 2006, voilà qu'il n'y aura désormais plus de concours interne de CPE en 2007.



Les épreuves pour le concours externe CPE 2007 auront lieu les 13 et 14 février. Deux cents postes sont à pourvoir.

# Menaces sur l'enseignement public

## Le communiqué de presse du SNCL

Le projet de budget 2007, un projet de décret et deux rapports d'audits pilotés par le ministère des finances, publiés en moins d'un mois, traduisent des actions convergentes et structurées de mise en pièces du service public d'éducation par le gouvernement.

Le SNCL dénonce un activisme technocratique et idéologique qui sacrifie la qualité de l'enseignement sur l'autel des économies budgétaires.

- **En Collège**, au prétexte de développer l'expérimentation pédagogique, l'audit préconise de supprimer les derniers repères de stabilité (grilles horaires hebdomadaires, classes fixes) pour de jeunes adolescents qui, au contraire, ont besoin de stabilité pour structurer leur personnalité.



Derrière un verbiage pseudo-novateur d'une vacuité affligeante et au nom de la recherche de souplesse, ce sont les fondamentaux qui, après l'École, seraient une nouvelle fois sacrifiés et les exigences rabaissées au niveau du strict «socle commun de connaissances». Les auteurs du rapport n'ont pas dû beaucoup enseigner au collège.

- **En Lycée**, la réduction sensible du nombre des heures d'enseignement porterait atteinte au niveau des élèves. L'augmentation des effectifs des classes et des groupes sonnera le glas des travaux pratiques dans les disciplines expérimentales alors même que les jeunes délaissent les études scientifiques. La suppression des groupes de moins de 15 élèves dans les langues vivantes frapperait très durement les langues déjà les moins enseignées.
- **Les modifications des statuts des enseignants en projet** (annualisation du service, multiplication des tâches et retour de la bivalence notamment), combinées à l'augmentation des effectifs des classes et des groupes préconisée par les audits, aggraveront les conditions de travail des élèves comme des personnels et réduiront l'efficacité de l'enseignement.
- Cerise sur le gâteau, c'est probablement pour améliorer la qualité de l'enseignement que le rapport de l'audit sur les lycées préconise, pour obtenir «des marges de manœuvre significatives», **d'augmenter sensiblement le nombre des enseignants précaires**, dépourvus de formation professionnelle initiale mais taillables et corvéables à merci !
- Il manque toutefois un élément que le gouvernement ne tardera probablement pas à asséner : le remplacement des épreuves anonymées des examens par le **contrôle continu**. Ainsi, grâce aux pressions exercées sur les professeurs (promotions au mérite) et aux «contrats d'objectifs» imposés par la LOLF, les décideurs politiques masqueront aux yeux de l'opinion les conséquences de leur opération de démantèlement du système éducatif.



**Le SNCL combattra par tous les moyens légaux des mesures qui porteraient gravement atteinte au niveau scolaire de jeunes confiés au service public d'éducation, à la disponibilité des enseignants vis-à-vis de leurs élèves, à l'efficacité de l'acte pédagogique.**

Le SNCL en appelle au ministre de l'Éducation Nationale pour qu'il refuse d'appliquer des mesures qui, non seulement empêcheraient toute amélioration qualitative du système éducatif, mais entraîneraient une forte régression de la qualité de l'enseignement.

**Il demande aux enseignants de se mobiliser pour défendre leur métier.**

**Paris, le 20 octobre 2006**

### Textes signalés

Le BO du **9 novembre 2006** devrait contenir la NS relative au mouvement inter académique 2007. Surveillez la parution du BO !